

Rapport d'activité 2022

Assemblée Générale du 13 juin 2023



Observatoire des Vacances et des Loisirs des Enfants et des Jeunes

Association constituée de la JPA et de l'UNAT

7 rue Pérignon, 75015 PARIS

07.68.33.68.59 / ovlej@ovlej.fr

Sommaire

L'Observatoire des vacances et des loisirs des enfants et des jeunes.....	4
Présentation de l'association	4
Le projet 2021-2025 de l'Ovlej	4
Les effets de la crise sanitaire depuis 2020	7
Dans le secteur de l'animation	7
Pour l'Ovlej	9
AXE 1 : Réaliser des études nationales, territoriales et spécifiques aux organisateurs dans le champ des vacances et des loisirs collectifs	11
Finalisation de la deuxième édition de l'étude sur le dispositif « colos apprenantes »	11
Finalisation de l'étude sur les effets d'une pratique de l'animation occasionnelle sur les jeunes... ..	12
Production d'une nouvelle édition du Baromètre sur les vacances et les loisirs des jeunes de 5-19 ans	12
Réalisation de l'étude.....	13
Suivi de l'étude	13
Études pour JPA : « colos apprenantes » et ruralité	13
Réalisation des deux enquêtes en parallèle.....	13
Suivi des enquêtes.....	14
Mise en œuvre d'une étude sur les difficultés que rencontrent les organisateurs d'ACM	14
Réalisation de l'étude	14
Suivi de l'étude	15
Analyse de données externes : fréquentation des ACM et BAFA/BAFD	15
Liens avec les universités	15
Travail avec un groupe d'étudiants dans le cadre d'un projet tuteuré.....	15
Travail avec une classe de l'université Paris Cité	16
AXE 2 : Animer une veille partagée sur les recherches, les études, les rapports... concernant les vacances et loisirs des enfants et des jeunes	17
Organisation de deux séminaires de restitution d'études de l'Ovlej	17
Étude sur les parcours d'animation occasionnelle.....	17
Étude Baromètre 2021	17

AXE 3 : Diffuser des connaissances sur les vacances et les loisirs des enfants et des jeunes en accueil collectif de mineurs	19
A l'initiative de l'Ovlej.....	19
Publication de six Bulletins par l'Ovlej	19
Les outils de diffusion de l'information : lettre d'informations de l'Ovlej et LinkedIn	20
En réponse à des sollicitations extérieures ou en partenariat.....	21
Treize interventions orales.....	21
Publication d'articles dans le cadre de publications spécifiques	25
Vie associative et représentations.....	27
Réunions de gouvernance	27
Représentations extérieures	27
Annexes	29
Liste des <i>Bulletins</i> publiés par l'Ovlej	29

L'Observatoire des vacances et des loisirs des enfants et des jeunes

Présentation de l'association

L'Observatoire des vacances et des loisirs des enfants et des jeunes (Ovlej) est une association créée fin 1999 par les principales organisations du secteur associatif intervenant dans le champ des vacances et des loisirs collectifs. Elle est aujourd'hui constituée de la Jeunesse au Plein Air (JPA) et de l'Union Nationale des Associations de Tourisme de plein air (UNAT). Depuis 2016, la gouvernance de l'Ovlej est à parité entre ces deux membres.

Son objet : contribuer à une meilleure connaissance des vacances et des loisirs des enfants et des adolescents français, notamment concernant les vacances et loisirs collectifs, trop peu étudiés au regard des nombreuses évolutions sociétales.

Depuis maintenant plus de vingt ans, l'Ovlej mutualise les données produites par d'autres institutions et produit ses propres études. Ces expertises, réalisées avec et pour les acteurs et partenaires du secteur, sont notamment mises en ligne et accessibles à tous sur le site Internet de l'Observatoire (www.ovlej.fr). Les résultats sont principalement diffusés au travers des Bulletins de l'Ovlej¹.

Depuis sa création, une vingtaine d'études ont été réalisées par l'Observatoire sur des thématiques diverses :

- Les pratiques de vacances des enfants et des jeunes : taux de départ, modes de départ, motivations ;
- Les accueils collectifs de mineurs : fréquentation, pratiques, évolutions ;
- Les familles et les ACM : perceptions, attentes, raisons à l'inscription, parcours, vécu ;
- Des études spécifiques : handicap, aides au départ, professionnels du secteur, dispositif « colos apprenantes » ...

Le projet 2021-2025 de l'Ovlej

En 2014, l'Observatoire a engagé un travail sur la mutation de son projet, de sa gouvernance et de son économie. Celui-ci a notamment donné lieu à la rédaction d'un nouveau projet stratégique quadriennal (2017-2020) : éléments de contexte, besoins identifiés, enjeux et programme de travail ont ainsi pu être discutés et débattus tant avec les administrateurs siégeant au conseil d'administration de l'Ovlej, qu'avec ceux de la JPA et de l'UNAT. Les acteurs du champ de l'animation (organiseurs d'accueils collectifs de mineurs et prescripteurs, partenaires institutionnels), ont également été sollicités lors d'un séminaire qui a permis à tous de s'exprimer et ainsi de participer à la co-construction de ce nouveau projet quadriennal. Le rapport d'activité 2020 dresse un bilan synthétique des principales actions mises en œuvre par l'Observatoire dans le cadre du projet 2017-2020.

En 2021, les membres du conseil d'administration ont décidé de renouveler ce projet pour cinq ans (2021-2025). Les actions mises en place au cours des années 2017-2020 ont confirmé la pertinence des

¹ Cf. listing en Annexes.

différents enjeux affichés dans le projet. Ces enjeux restent, à ce jour, toujours d'actualité, voire même d'autant plus pertinents au regard du contexte actuel : une crise sanitaire qui prend naissance en 2020 en France et qui est toujours d'actualité sur le premier trimestre 2022. Les mesures prises pour faire face au virus et les évolutions de comportements en lien avec ces événements ont de forts effets sur le champ de l'animation et l'organisation des accueils collectifs de mineurs.

Le projet stratégique de l'Ovlej affirme ainsi trois enjeux :

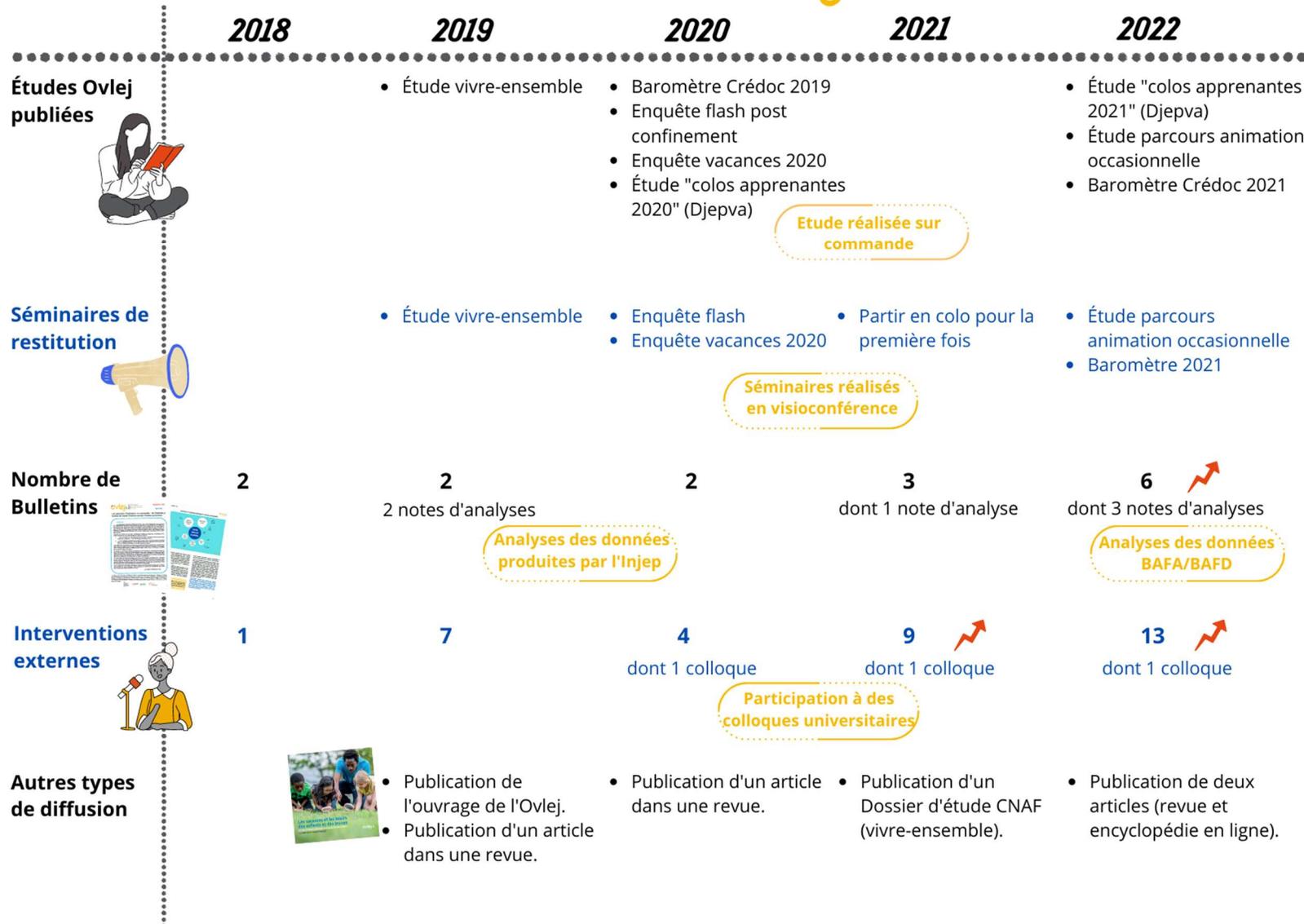
- Un observatoire reconnu pour son expertise, pour les organisateurs et les institutions,
- Un observatoire, utile à ses membres,
- Un observatoire, pôle de ressources pour que ses membres -la JPA et l'UNAT- puissent influencer les politiques publiques.

Le programme de travail, défini au sein de ce projet, se structure autour de trois grands axes :

- Réaliser des études nationales, territoriales et spécifiques aux organisateurs dans le champ des vacances et des loisirs collectifs (axe 1),
- Animer une veille partagée sur les recherches, les études, les rapports... concernant les vacances et loisirs des enfants et des jeunes (axe 2),
- Diffuser des connaissances sur les vacances et les loisirs des enfants et des jeunes en accueil collectif de mineurs (axe 3).

Le tableau en page suivante permet de visualiser les principales actions réalisées au cours des cinq dernières années.

Bilan ovlej



Les effets de la crise sanitaire depuis 2020

Dans le secteur de l'animation

Le virus de la Covid-19, apparu fin 2019 dans certaines parties du monde, a frappé la France début 2020. Dès le mois de mars, le gouvernement français décide de mettre en place un confinement pour la population, impactant ainsi de nombreux secteurs dont celui de l'animation. Le confinement durera près de deux mois (du 17 mars au 11 mai 2020), et les enfants et adolescents, privés « d'enseignement en collectif » ne pourront passer leurs vacances de printemps qu'à leur domicile.

Cette crise sanitaire, qui a donné lieu à d'autres mesures tout au long de l'année 2020 (protocoles sanitaires, restrictions en termes de déplacements géographiques, couvre-feu, deuxième confinement du 29 octobre au 14 décembre, avec cette fois ouverture des écoles...), a fortement impacté le secteur de l'animation, tant sur le plan économique que sur les pratiques (mise en œuvre des séjours estivaux dans l'urgence, protocoles sanitaires à appliquer, « colos apprenantes », nouveaux publics à encadrer...).

L'année 2021 s'inscrit dans le prolongement de cette première année de crise. De nombreux accueils collectifs ont été suspendus à diverses périodes de l'année. Ainsi, les organisateurs d'accueils collectifs avec hébergement n'ont pas été en mesure de proposer des séjours durant les vacances de Noël, d'hiver et de printemps. Ils « commencent » donc l'année 2021 avec les vacances d'été. Du côté des accueils collectifs sans hébergement, les accueils organisés sur les temps extrascolaires notamment, ont également connus plusieurs périodes de suspension (confinements de novembre 2020 et d'avril/mai 2021).

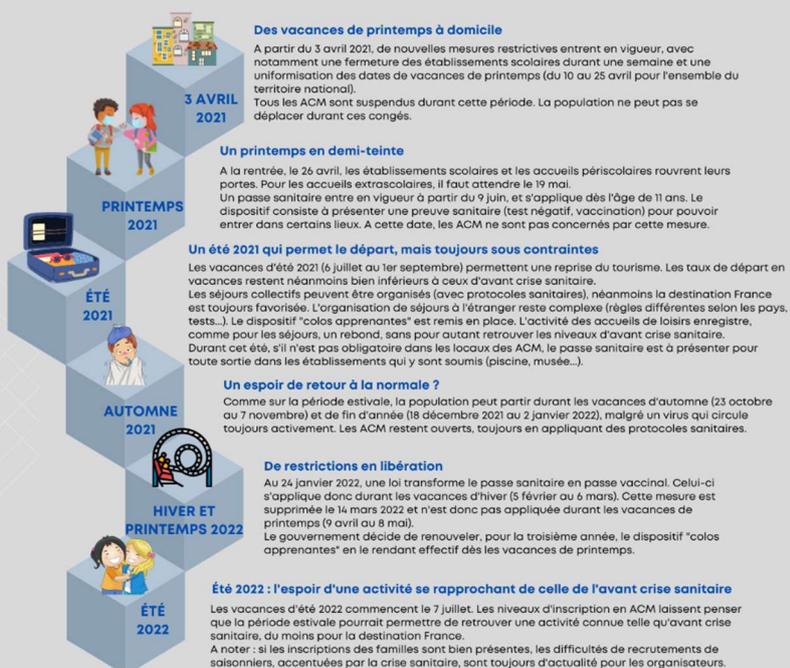
En 2022, les organisateurs d'ACM ont pu organiser les accueils sur toutes les périodes de vacances scolaires. Si le virus circule toujours, les mesures pour l'endiguer s'assouplissent et aucune mesure de restrictions en termes de déplacements géographiques n'est mise en œuvre.

Les illustrations en page suivante (issues du Bulletin n°61, juin 2022) retracent les différentes mesures restrictives ayant touché les accueils collectifs de mineurs.

Mesures restrictives liées à la crise sanitaire et loisirs et vacances des plus jeunes



Mesures restrictives liées à la crise sanitaire et loisirs et vacances des plus jeunes (suite)



En termes d'activité, pour l'année 2019-2020 (septembre à août), l'Injep enregistre une baisse de 56 % du nombre de séjours collectifs organisés par rapport à l'année précédente, et -52 % de départs de mineurs. Si les séjours à l'étranger sur les vacances d'été sont annulés, la mise en place du dispositif « colonies apprenantes » permet de toucher de nouveaux publics, éloignés du départ en colos, voire du départ en vacances. L'année 2020-2021 (septembre à août) enregistre une reprise de l'activité (+35 % de séjours et + 34 % de départs). Pour autant, celle-ci ne permet pas de retrouver les niveaux d'avant crise sanitaire, ce qui n'est guère étonnant puisque les séjours n'ont pu être organisés que sur deux périodes de vacances au lieu de cinq, et que les séjours à l'étranger sont en « quasi-disparition ». En 2021-2022 (septembre à août), les séjours ont pu être proposés sur l'ensemble des périodes de vacances scolaires. Pour autant, si la reprise se poursuit, les niveaux d'avant crise sanitaire ne sont toujours pas retrouvés au regard des données globales. L'analyse des dernières données de l'Injep (Bulletin n°63, février 2023) nous apprend cependant que les évolutions sont relativement diverses selon le type des séjours, les destinations (France VS étranger) et les périodes de vacances. Retenons que les séjours de vacances à destination de la France retrouvent quasiment les niveaux d'avant crise sanitaire (-3% par rapport à 2018-2019). Si ce n'est pas du tout le cas des séjours (tous types) à destination de l'étranger, ceux-ci sont néanmoins en reprise, ce qui n'était pas du tout le cas l'année précédente. Notons que le dispositif « colonies apprenantes » a été renouvelé sur les vacances d'automne 2020, celles d'été 2021, ainsi qu'en 2022 (vacances de printemps, d'été et, dans certains territoires, vacances d'automne) ; et que celui du SNU voit son nombre de partants particulièrement progresser en 2022.

Du côté des accueils de loisirs et de jeunes, l'aide exceptionnelle, accordée durant l'été 2020 dans le cadre du dispositif « vacances apprenantes », avait permis à la quasi-totalité des accueils de rester ouvert durant ces vacances estivales de « sortie de confinement ». Néanmoins, la mise en place des protocoles sanitaires réduit le nombre d'enfants qui peuvent être accueillis sur une même période. Ainsi, l'été 2020 voit une baisse du nombre de places ouvertes de 18 % en juillet et de 11 % en août, par rapport à l'année précédente. Comme pour les accueils avec hébergement, une reprise est enregistrée durant l'été 2021 mais ne permet pas de retrouver les niveaux de 2019. En 2021-2022, toutes les périodes de vacances, à l'exception du mois de juillet (-1 %), enregistrent un nombre de places ouvertes supérieurs aux niveaux de 2018-2019.

Au-delà de ces indicateurs d'activité, les organisateurs connaissent de plus en plus de difficulté quant au recrutement d'animateurs et de directeurs dans un cadre occasionnel. Si cette tendance n'est pas liée à la crise sanitaire, celle-ci a certainement accentué cette problématique, notamment au regard des formations qui n'ont pas pu être réalisés.

Pour l'Ovlej

Au regard de ce contexte difficile à gérer pour les ACM, l'Ovlej ne pouvait qu'adapter son programme de travail afin de répondre au mieux aux besoins des divers acteurs du secteur.

Ainsi, en 2020, l'enquête qui devait être réalisée à la suite du questionnaire menée avec le Crédoc (dans le cadre du projet de recherche mentionné dans le rapport d'activité 2019 – p.8) se voit mise « en attente ». Les organisateurs d'accueils collectifs de mineurs se font l'écho de nouveaux questionnements, en lien avec les effets de la crise sanitaire. Au moment où, en période de confinement, ils travaillent à la réouverture de leurs centres pour l'été, ils se questionnent sur l'état

d'esprit des familles françaises : dans un tel contexte, seront-elles au rendez-vous des inscriptions pour l'été 2020 ? Dans un contexte anxieux et d'incertitude, quels changements seront opérés par les parents sur les vacances de leurs enfants ? Pour répondre à ces questions, deux enquêtes quantitatives sont mises en œuvre entre les mois d'avril et de juillet 2020.

A la rentrée 2020, c'est un partenariat avec la Djepva qui voit le jour, avec la réalisation d'une enquête sur les « colos apprenantes », du point de vue des familles bénéficiaires (parents et enfants). La fin de l'année 2020 est donc centrée sur la réalisation de cette enquête tant qualitative que quantitative. Ce partenariat est renouvelé sur le second semestre 2021, à la suite du renouvellement du dispositif. L'Ovlej enrichit alors son analyse en enquêtant, en parallèle des familles bénéficiaires, les organisateurs de séjours labélisés. Si le dispositif est prolongé en 2022, le partenariat avec la Djepva n'est pas renouvelé. L'enquête menée auprès des familles est cependant remise en œuvre spécifiquement auprès des familles ayant eu recours à la plateforme JPA (permettant de connaître son éligibilité au dispositif pour les familles ne résidant pas sur les territoires où les acteurs institutionnels se sont emparés de ce dispositif).

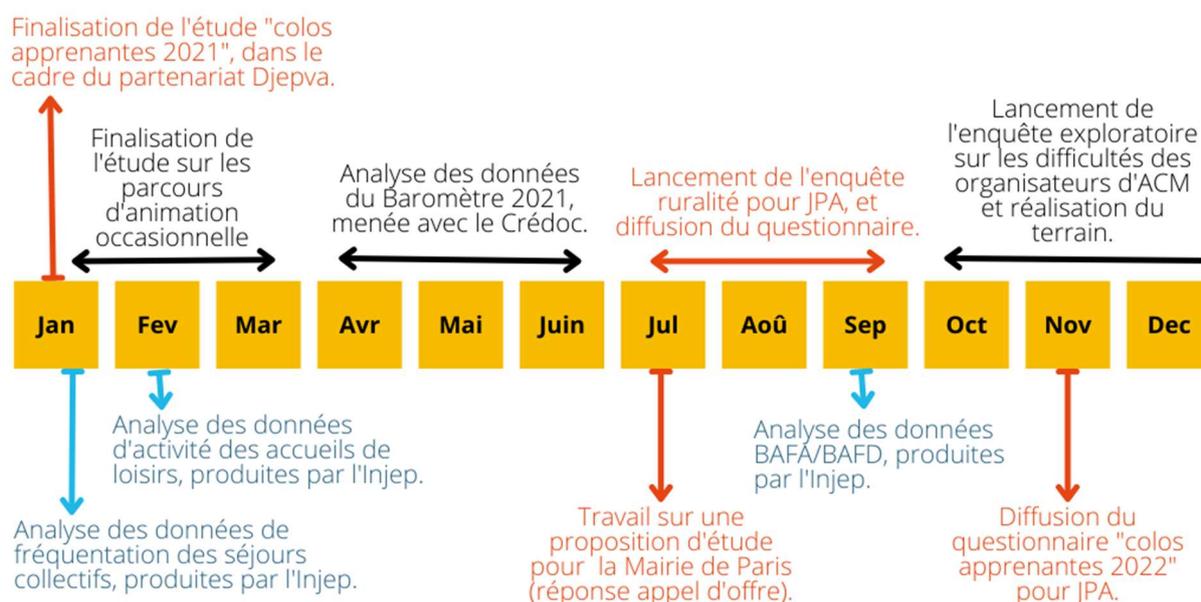
En 2021, en amont de la deuxième édition sur le dispositif « colos apprenantes », l'Ovlej décide de réaliser une enquête centrée sur la pratique de l'animation dans un cadre occasionnel (ou animation volontaire). A une période où les questions sur cette pratique deviennent incontournables, les membres de l'Ovlej avaient à cœur d'explorer cette thématique au regard des parcours de ceux qui ont pu l'expérimenter, afin de questionner les incidences sur les parcours personnels et professionnels de ces jeunes. En 2022, c'est un projet d'étude sur les difficultés que rencontrent les organisateurs d'ACM qui emporte la préférence des membres de l'Ovlej.

Au-delà de ces changements ou adaptations dans la programmation, l'Ovlej, comme de très nombreuses entreprises, a notamment dû s'adapter à de nouveaux modes de travail (télétravail, visioconférence pour les réunions institutionnelles mais également pour les restitutions d'études...). L'année 2022 verra la mise en place de séminaires de restitutions en format hybride.

AXE 1 : Réaliser des études nationales, territoriales et spécifiques aux organisateurs dans le champ des vacances et des loisirs collectifs

L'année 2022 a permis à l'Ovlej, à la fois de terminer des études débutées l'année précédente et de mettre en œuvre de nouveaux projets. Il a également s'agit de mettre en œuvre des enquêtes pilotées ou menées par l'Observatoire, tout autant que d'analyser des bases de données extérieures (Injep). Enfin, l'illustration suivante permet également de voir que si l'Ovlej a pu mener ses propres études (au sens où les sujets ont été définis par les membres du conseil d'administration), il a également répondu à des sollicitations de partenaires.

Programme de travail de l'ovlej *sur la réalisation d'études et d'analyses en 2022*



A noter : Le travail réalisé pour répondre à un appel d'offre lancé par la mairie de paris (étude sur le non-départ en vacances des jeunes parisiens) n'apparaît pas dans ce rapport. La proposition de l'Ovlej n'a pas été retenue et n'a donc pas donné lieu à la réalisation d'une enquête.

Finalisation de la deuxième édition de l'étude sur le dispositif « colos apprenantes »

En 2021, la Djepva s'est, pour la seconde année, associée à l'Ovlej pour réaliser une partie du bilan « colos apprenantes » 2021.

Comme l'année précédente, le projet d'étude a porté sur un retour d'expérience de la part des familles bénéficiaires de ce dispositif durant l'été. En complément, de nouvelles cibles ont été enquêtées : les organisateurs de séjours labélisés et les prescripteurs. Le recueil de données a été effectué par l'Ovlej en 2021 (voir rapport d'activité précédent).

Le rapport final a été remis à la Djepva le 21 janvier 2022. Une présentation orale à destination des membres du Copil ayant suivi la réalisation de l'étude s'est tenue le 24 janvier.

Finalisation de l'étude sur les effets d'une pratique de l'animation occasionnelle sur les jeunes

Lors du premier trimestre 2021, les membres du Conseil d'administration de l'Ovlej prennent la décision de mener une étude qualitative sur la pratique de l'animation occasionnelle et ses effets sur les individus : « **L'encadrement des jeunes par des jeunes. Incidence de l'animation occasionnelle dans les parcours personnels et/ou professionnels.** ». Cette étude, dont le terrain s'est tenu au printemps 2021, voit sa finalisation début 2022.

L'étude s'est construite autour d'un double objectif : définir les effets sur les individus d'un parcours d'animation occasionnelle, et comprendre les éléments ou facteurs jouant un rôle dans les processus amenant à ces effets.

Pour répondre à ces objectifs, le choix a été fait de réaliser une enquête qualitative, par la méthodologie des récits de vie. La JPA, l'UNAT, ainsi que divers organisateurs ont relayé l'appel à participation à l'enquête. L'Ovlej a ensuite sélectionné 22 personnes, parmi les personnes s'étant portées volontaires, au regard d'une recherche de diversité dans les profils. Les entretiens, menés en visioconférence, ont été réalisés par la chargée de mission de l'Observatoire, durant le mois de mai 2021.

Les entretiens ont été entièrement retranscrits et analysés selon une double méthodologie : une lecture critique d'abord, **réalisée par la chargée de mission de l'Ovlej** ; une analyse statistique également. Pour cette dernière, l'Ovlej a bénéficié du **soutien technique du laboratoire UMR Passages n°5319 du CNRS.**



Les résultats de cette étude ont été diffusés en mars 2022.

L'Ovlej a également bénéficié du **soutien financier de la Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative (Djepva)**, afin de mener à bien ce travail d'analyse sociologique.



Production d'une nouvelle édition du Baromètre sur les vacances et les loisirs des jeunes de 5-19 ans

En 2019, l'Ovlej avait pris la décision de travailler avec le Crédoc afin d'obtenir des indicateurs statistiques actualisés sur les départs en vacances, en séjours collectifs des 5-19 ans, ainsi que sur leurs pratiques de loisirs collectifs. Le choix de travailler avec le Crédoc avait notamment été fait dans l'idée de pouvoir renouveler cette enquête dans une dimension barométrique. En 2021, le Conseil d'administration a donc décidé de lancer la deuxième édition de ce baromètre.



Réalisation de l'étude

En 2021, afin de mettre en œuvre cette nouvelle enquête, l'Ovlej a sollicité les organisateurs d'accueils collectifs de mineurs pour participer à la réalisation. Cinq acteurs se sont associés à l'Ovlej : Odcvl, Unosel, FG PEP, VVL et Aroéven.



Comme en 2019, les questions spécifiques à l'Observatoire (reprises à l'identique et ajout de deux questions) ont été intégrées au questionnaire du Crédoc, dans le cadre de son enquête annuelle « Condition de vie et aspirations des français ». La diffusion s'est déroulée durant les mois de décembre 2021 et janvier 2022.

En 2022, les résultats ont été analysés, dans un premier temps par le Crédoc et, dans un second temps, par l'Ovlej (analyse complémentaire au regard des premiers résultats).

Les résultats ont été diffusés en juin 2022.

Suivi de l'étude

Comme pour chacune de ses études, un comité de pilotage a été mis en place, composé des acteurs participants financièrement à la réalisation du projet. Une première réunion a été organisée le 21 octobre 2021, afin de présenter et valider le questionnaire. En 2022, deux réunions se sont tenues le 5 mai et le 10 juin, afin de présenter et valider les résultats obtenus.

Études pour JPA : « colos apprenantes » et ruralité

JPA a souhaité travailler sur deux thématiques d'études au cours de l'année 2022 et a sollicité l'Ovlej pour les réaliser :

- La première concerne un renouvellement de l'enquête menée auprès des familles bénéficiaires du dispositif « colos apprenantes ».
- La seconde porte sur des questionnements concernant le départ en séjours collectifs des enfants issus de territoires ruraux.

Ces deux enquêtes menées pour JPA donneront lieu à un financement spécifique de la part de la confédération.

Réalisation des deux enquêtes en parallèle

En 2020 et 2021, l'Ovlej a travaillé, en partenariat avec la Djepva, sur le bilan du dispositif « colos apprenantes ». Le recueil de données de ces deux enquêtes avait été mis en place avec le soutien de JPA : l'association avait, en effet, relayé le questionnaire Ovlej destiné aux parents auprès des familles ayant eu recours à la plateforme Internet gérée par l'association (plateforme dont le rôle était de permettre aux familles de savoir si elles étaient éligibles à l'aide financière du dispositif). Le traitement des résultats de l'enquête menée en 2021 avait permis de distinguer les réponses des familles ayant eu recours à cette plateforme, de celles n'y ayant pas eu recours (notamment car les municipalités s'étaient emparées directement de ce dispositif).

En 2022, la Djepva n'a pas renouvelé son partenariat avec l'Ovlej. La JPA a, en revanche, souhaité obtenir les mêmes résultats que les années précédentes, afin de continuer à alimenter son bilan. **L'enquête par questionnaire à destination des parents bénéficiaires du dispositif « colos apprenantes » a donc été renouvelée, spécifiquement auprès des familles ayant eu recours à la plateforme JPA.**

Ce questionnaire a été quelque peu modifié, dans l'objectif de recueillir de nouvelles informations pensées dans le cadre d'une autre enquête menée en parallèle de celle-ci.

Cette autre enquête se centre spécifiquement sur les familles résidant en territoires ruraux. L'objectif est d'aller explorer leur connaissance des séjours collectifs, que ce soit en termes de représentation ou de « vécu » pour celles ayant déjà inscrit un de leur enfant sur ce type de séjours.

Deux questionnaires spécifiques ont donc été diffusés en ligne (au cours du second semestre 2022) : l'un aux bénéficiaires des « colos apprenantes » ; l'autre à des partenaires de JPA, afin qu'ils le relaient auprès de familles vivant en territoires ruraux.

L'analyse des données « colos apprenantes » a été priorisée en termes de calendrier. Le rapport a été rendu à JPA au mois de janvier 2022. L'analyse de l'enquête portant sur les publics ruraux sera réalisée sur le premier trimestre 2023.

Suivi des enquêtes

Ces deux enquêtes étant menées spécifiquement pour JPA, le suivi de réalisation s'est effectué dans le cadre de cette association. Un comité de pilotage a été créé spécifiquement pour l'enquête sur les publics ruraux, afin notamment de travailler avec des partenaires ayant la possibilité de transmettre le questionnaire au public recherché. Trois réunions ont été organisées : 21 juillet, 5 septembre et le 21 septembre 2022.

Mise en œuvre d'une étude sur les difficultés que rencontrent les organisateurs d'ACM

A la rentrée 2022, les membres du Conseil d'administration de l'Ovlej choisissent de travailler sur une nouvelle étude portant sur **les difficultés que rencontrent les organisateurs d'ACM**. Au regard du contexte actuel et à la suite d'un été 2022 particulièrement complexe sur la thématique du recrutement, cette thématique apparaît comme la plus pertinente.

Réalisation de l'étude

Lors de la réunion du CA du 27 septembre 2022, il est imaginé un projet qui débiterait par une première phase exploratoire, avant de mettre en œuvre une enquête nationale.

L'enquête exploratoire doit permettre de faire émerger les différentes problématiques possibles à investiguer au niveau national. Trois objectifs sont définis :

- Définir les difficultés rencontrées durant l'été 2022 par les acteurs du champ de l'animation, quant à l'organisation des accueils collectifs de mineurs,
- Comprendre comment les professionnels et les équipes encadrantes ont gérés ces difficultés,

- Identifier les effets des diverses stratégies adoptées par les professionnels et les équipes encadrantes des ACM.

Cette enquête est de nature qualitative : 17 entretiens ont été réalisés par la chargée de mission de l'Observatoire, entre les mois de novembre 2022 et février 2023. L'analyse de ces entretiens permettra de mener une réflexion sur le ou les sujets qui seront observés au niveau national, ainsi que sur les techniques et méthodologies les plus pertinentes.

Suivi de l'étude

Un nouveau comité de pilotage est créé afin de suivre la réalisation de l'enquête exploratoire. Une première réunion a été organisée le 18 octobre, avec pour objet de valider les objectifs et la méthodologie de l'enquête exploratoire. Les suivantes seront programmées sur 2023.

Analyse de données externes : fréquentation des ACM et BAFA/BAFD

Chaque année, l'Injep diffuse les données de fréquentation des accueils collectifs de mineurs, issues des formulaires de déclarations que remplissent les organisateurs pour les services du Ministère. Cette diffusion se fait sur le site de l'Injep, au travers d'un court article et de fichiers Excel proposant un accès aux données « brutes ».

Pour la quatrième fois, l'Ovlej a décrypté ces données (activité de l'année 2020-2021) en les analysant. Contrairement aux années précédentes, ces analyses n'ont pas été présentées dans un seul Bulletin mais dans deux, afin de distinguer les séjours collectifs des accueils de loisirs et de jeunes.

Pour la première fois en 2022, une analyse a également été faite des données concernant les brevets délivrés (BAFA et BAFD), diffusées également par l'Injep.

Liens avec les universités

Travail avec un groupe d'étudiants dans le cadre d'un projet tuteuré

En septembre 2021, un projet tuteuré a été lancé avec quatre étudiants en licence professionnelle « Coordination de projets de développement social et culturel », à l'IUT de Bordeaux Montaigne. Ils ont travaillé, durant toute l'année scolaire 2021-2022, sur une étude sur la notion d'engagement dans le champ de l'animation professionnelle. La chargée de mission de l'Ovlej a suivi le groupe dans la réalisation de son projet durant toute l'année et a assisté à la soutenance le 1^{er} juin 2022.

En septembre 2022, un nouveau projet a retenu l'attention d'un groupe de cinq étudiantes de la même formation. Elles travaillent, durant toute l'année 2022-2023, sur le non-départ en vacances et plus spécifiquement non-départ en séjours collectifs, des enfants et adolescents qui fréquentent des structures de proximité proposant aides aux départs ou informations sur ces dernières. Une première réunion avec la chargée de mission de l'Observatoire a été organisée en visioconférence le 28 septembre. Une deuxième s'est tenue à Bordeaux le 23 novembre, lors d'un déplacement professionnel de la chargée de mission pour une des enquêtes de l'Observatoire. La soutenance sera organisée au mois de juin 2023.

Travail avec une classe de l'université Paris Cité

Dans le cadre d'une réponse à un appel à projet lancé par la mairie de Paris (sur le non-départ en vacances des jeunes parisiens), l'Ovlej avait imaginé s'associer à l'université Paris Cité pour la réalisation de l'enquête de terrain. Bien que la proposition de l'Observatoire n'ait pas été retenue, le projet de travailler avec une classe d'étudiants a été conservé.

Les étudiants sont en Master 1 de Sciences de l'éducation et suivent un cours de sociologie de l'enfance, dispensé par Stéphanie Rubi. Durant tout le premier semestre de l'année scolaire 2022-2023, les étudiants ont travaillé, en groupe, sur un projet d'enquête portant sur la thématique des vacances des jeunes. Chaque groupe a sélectionné un terrain d'enquête pour aller interroger six enfants ou adolescents sur leurs vacances (départ ou non-départ, représentations, vécu...). Les dossiers seront rendus au mois de janvier 2023.

AXE 2 : Animer une veille partagée sur les recherches, les études, les rapports... concernant les vacances et loisirs des enfants et des jeunes

Organisation de deux séminaires de restitution d'études de l'Ovlej

En 2022, deux séminaires de restitution ont été organisés par l'Observatoire. Les membres du conseil d'administration ont fait le choix de proposer un **format hybride** pour ces séminaires : soit la possibilité de se rendre sur place pour assister à la restitution, soit celle d'y assister en visioconférence.

Étude sur les parcours d'animation occasionnelle

Le premier séminaire avait pour objectif une restitution des principaux résultats de l'étude menée sur les parcours d'animation occasionnelle : « **Les expériences d'animation occasionnelle : quelles perceptions et quel rôle dans les expériences de vie des jeunes ?** ».



Le séminaire a été organisé le mercredi 9 mars, de 14h30 à 16h30, au CISP Maurice Ravel (6 avenue Maurice Ravel, 75012 Paris). L'ordre du jour a été le suivant :

- **Introduction** par Luc Greffier, président de l'Ovlej,
- **Introduction de la Djepva**, par Nathalie Bricnet, chef du Bureau SD2A
- **Présentation des résultats de l'étude**, par Natacha Ducatez, chargée de mission de l'Ovlej,

La présentation des résultats s'est organisée en trois phases. A chaque fin de phases, un temps a été laissé pour les questions des participants (qu'ils soient dans la salle ou en visioconférence).

Plus de 130 personnes se sont inscrites à ce séminaire. Le 9 mars, c'est près de 90 personnes qui ont effectivement assistées au séminaire.

[Les vidéos](#) de la présentation des résultats ont été mises en ligne sur le site de l'Ovlej.

Étude Baromètre 2021

Le deuxième séminaire était une présentation des résultats de l'enquête barométrique (2^e édition) menée avec le Crédoc, durant l'année 2021, sur les loisirs et vacances des jeunes âgés de 5 à 19 ans.



Le séminaire a été organisé le mardi 21 juin, de 14h30 à 16h30, à Arts et vie (39 rue des Favorites, 75015 Paris). L'ordre du jour a été le suivant :

- **Introduction** par Luc Greffier, président de l'Ovlej,
- **Présentation de résultats sur les vacances**, par Solen Berhuet, chargée d'études et de recherches au Crédoc
- **Présentation des résultats du Baromètre**, par Natacha Ducatez, chargée de mission de l'Ovlej,
- **Temps d'échanges avec les participants.**

55 personnes se sont inscrites à ce séminaire. Le 21 juin, c'est près de 50 personnes qui ont effectivement assistées au séminaire.

[Les vidéos](#) de la présentation des résultats ont été mises en ligne sur le site de l'Ovlej.

AXE 3 : Diffuser des connaissances sur les vacances et les loisirs des enfants et des jeunes en accueil collectif de mineurs

Diverses actions sont définies dans le cadre du programme de travail quadriennal sur l'axe 3 du projet de l'Ovlej, qu'il s'agisse d'actions à l'initiative de l'Observatoire ou permettant de répondre aux sollicitations de partenaires ou d'acteurs souhaitant diffuser les résultats d'études.

A l'initiative de l'Ovlej

Publication de six Bulletins par l'Ovlej

La publication de Bulletins à été particulièrement dense en 2022. C'est au total six Bulletins, pour certains accompagnés de synthèses, qui ont été mis en ligne et diffusés via la newsletter et la page LinkedIn de l'Observatoire.

En février 2022, deux Bulletins sont diffusés par l'Ovlej. Il s'agit d'analyses des indicateurs diffusés par l'Injep (sources : DJEPVA, fichiers SIAM ; traitement INJEP-MEOS), concernant l'activité des accueils de loisirs avec et sans hébergements. Contrairement aux années précédentes, où l'ensemble des données étaient analysées au sein d'un même Bulletin, il est décidé d'en faire deux en 2022, pour plus de lisibilité :

- Le [Bulletin n°57](#), « **Note d'analyse – Fréquentation des séjours collectifs de mineurs en 2020-2021** » ;
- Le [Bulletin n°58](#), « **Note d'analyse – Activité des accueils de loisirs et de jeunes en 2020-2021** ».



À la suite de la finalisation de l'étude sur les parcours d'animation occasionnel, deux Bulletins thématiques présentant les principaux résultats sont publiés en avril et mai 2022 :

- Le [Bulletin n°59](#) : « **Les parcours d'animation occasionnelle : de l'individu à la mise en œuvre d'actions envers d'autres personnes** » ;
- Le [Bulletin n°60](#) : « **Être animateur occasionnel, des motivations et des représentations très marquées** ».

En juin 2022, le [Bulletin n°61](#), « **Baromètre 2021 : Etat des lieux des pratiques de loisirs collectifs et de vacances des 5-19 ans ; et opinions des Français sur les séjours collectifs** », présente les résultats de l'enquête barométrique menée pour la deuxième année avec le Crédoc. Deux synthèses thématiques de ce Bulletin ont été réalisées : « Etat des lieux des pratiques de loisirs collectifs et de vacances des 5-19 ans en 2021 » et « Les Français et les séjours collectifs : opinions et freins à l'inscription ».

Enfin, en octobre 2022, c'est une nouvelle analyse des indicateurs proposés par l'Injep qui est diffusée au travers du [Bulletin n°62](#) : « **Note d'analyse – Nombre de BAFA et de BAFA délivrés entre 2011 et 2021** ». Pour la première fois, l'Observatoire s'empare des données sur la formation destinée aux encadrants occasionnels pour en offrir une lecture sur plusieurs années.



Les outils de diffusion de l'information : lettre d'informations de l'Ovlej et LinkedIn

L'Ovlej diffuse principalement ses documents écrits (Bulletins, synthèses, rapports...) via son site Internet www.ovlej.fr. Pour informer de la mise en ligne de nouveaux documents sur le site, une lettre d'information est diffusée à une liste de destinataire ayant souhaité recevoir ces informations (près de 400 personnes en début d'année 2022).

En 2022, dix lettres d'informations ont été diffusées par l'Ovlej, portant soit sur la mise en ligne de documents (Bulletins ou rapport), soit sur des informations concernant l'actualité de l'Observatoire (séminaires). Le taux moyen d'ouverture de ces newsletters est de 36 %. Il est donc en progression par rapport aux trois années précédentes (il était de 35 % en 2019, de 34 % en 2020 et de 33 % en 2021).

Objet	Date d'envoi	Nombre de destinataires	Nombre et % de newsletters ouvertes	Nombre et % de clics sur les liens de la newsletter
Séminaire mars 2022	03/02/22	383	133 35,4 %	32 8,5 %
Parution du Bulletin 57 de l'Ovlej – Fréquentation des séjours collectifs en 2020-2021	09/02/22	383	141 37,4 %	53 14,1 %
Parution du Bulletin 58 de l'Ovlej - Fréquentation	28/02/22	377	131 34,9 %	41 10,9 %
Parution du rapport – étude animation	11/03/22	401	149 37,5 %	42 10,6 %
Vidéos séminaire – étude animation	24/03/22	377	130 34,9 %	24 6,5 %
Parution du Bulletin 59 de l'Ovlej – Animation occasionnelle	11/04/22	373	128 34,8 %	31 8,4 %
Séminaire juin 2022	25/05/2022	372	142 39,6 %	27 7,5 %
Parution du Bulletin 60 de l'Ovlej – Animation occasionnelle	31/05/2022	370	123 34,7 %	34 9,6 %
Parution du Bulletin 61 de l'Ovlej – Baromètre 2021	29/06/2022	359	116 32,5 %	30 8,4 %
Parution du Bulletin 62 de l'Ovlej – BAFA et BAFA	03/10/2022	360	128 36,3 %	64 18,1 %

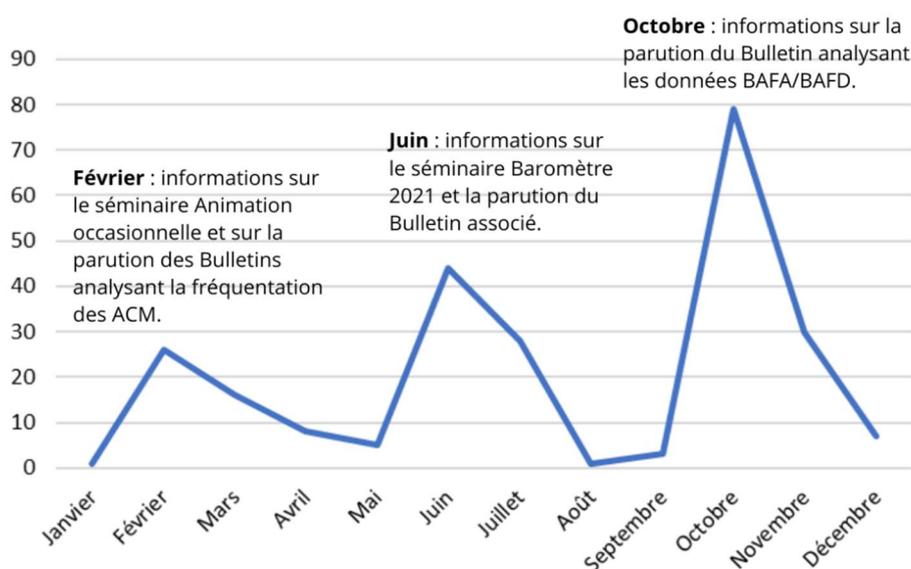
Notons que ces indicateurs ne portent que sur la lettre d'information diffusée par l'Ovlej. Les actualités transmises dans ces lettres sont souvent reprises par d'autres organismes pour être transmises directement à leurs réseaux. Ces transmissions ne sont pas comptabilisées ici.

En juin 2021, **une page Ovlej a été ouverte sur le réseau social LinkedIn**. Les informations diffusées via la lettre d'information sont ainsi également relayées sur le réseau social, afin de toucher un nouveau public potentiellement intéressé par les travaux de l'Observatoire.

En 2021, très peu de personnes étaient abonnées à cette nouvelle page (une trentaine). En février 2022, à la suite des actualités concernant l'organisation du séminaire sur les parcours d'animation occasionnelle et l'analyse des données de fréquentation des ACM, le nombre d'abonnés double. Cette progression se poursuivra tout au long de l'année.

Au 1^{er} janvier 2023, la page compte 283 abonnés. C'est 248 nouveaux abonnés qui se sont inscrits à la page de l'Ovlej au cours de l'année 2022. Cette forte progression n'est pas liée uniquement aux sujets d'actualités de l'Ovlej, elle peut également être mise en lien avec les partages propres aux réseaux sociaux. Ainsi, en fin d'année, le post sur la parution du Bulletin analysant les données BAFA/BAFD a été republié par 79 personnes/organisations. Ce qui explique en partie la forte hausse du nombre d'abonnés sur le mois d'octobre.

Nombre de nouveaux abonnés à la page LinkedIn, par mois, en 2022



En réponse à des sollicitations extérieures ou en partenariat

Treize interventions orales

Comme chaque année, l'Ovlej a été sollicité par diverses organisations, afin de présenter les données de ses analyses et études.

Comme les deux années précédentes, l'Ovlej est intervenu dans le cadre d'un colloque universitaire. Les autres interventions ont été sollicitées par les membres fondateurs de l'Ovlej, l'UNAT et la JPA, ainsi que par des organisations diverses, la majorité œuvrant dans le secteur des vacances collectives.

Au total, c'est 13 « interventions externes » qui ont été assurées sur l'année 2022. Ce nombre d'interventions n'avait jamais été aussi élevé les cinq années précédentes.

25 janvier 2022 : Intervention du Président de l'Ovlej, Luc Greffier, lors du colloque de l'ISIAT : « L'animation socioculturelle professionnelle : acteurs et enjeux contemporains, pour quelles perspectives ? », organisé à Bordeaux. Cette intervention s'est faite dans le cadre d'un des ateliers : « Enjeux de la formation pour l'animation socioculturelle ». Elle a porté sur les résultats de l'étude sur les parcours d'animation occasionnelle.

Atelier 5 : « Enjeux de la formation pour l'animation socioculturelle (2) »
(Salles 142-143)

Présidence : **Dominique NIORTHE**, président du Comité Régional des Associations de Jeunesse et d'Éducation Populaire, CRAJEP Nouvelle Aquitaine

- « *Les formations à l'animation sociale et socioculturelle, à la croisée des chemins ?* » **Sophie DARGELOS**, directrice du programme formations professionnelles aux métiers de l'éducation, Fédération nationale des FRANCAS
- « *Les formations à l'animation dans le champ de la fonction publique territoriale* » **Franck WEHRLE**, développeur de projets innovation numérique, Centre National de la Fonction Publique Territoriale, CNFPT Nouvelle Aquitaine
- « *L'encadrement des jeunes par des jeunes. Incidence de l'animation occasionnelle dans les parcours personnels ou professionnels* » **Natacha DUCATEZ**, chargée de mission à l'Observatoire des Vacances et des Loisirs des Enfants et des Jeunes (OVLEJ).

17 mars 2022 : Intervention de la chargée de mission de l'Ovlej, Natacha Ducatez, pour l'Aroéven. La chargée de mission a présenté, lors d'une visioconférence, les résultats de l'étude sur les parcours d'animation occasionnel. Une quinzaine de personnes se sont connectées, il s'agissait de responsables vacances et/ou formation des Aroéven régionaux.



4 mai 2022 : Diffusion, par l'UNAT, d'un podcast de la série « L'œil de l'Expert », dans lequel la chargée de mission de l'Ovlej présente quelques résultats de l'étude sur les parcours d'animation occasionnelle.



11 mai 2022 : Intervention de la chargée de mission de l'Ovlej, pour l'APAS-BTP, dans le cadre d'un séminaire sur le marché des colonies de vacances. Celui-ci s'adressaient aux salariés de l'APAS-BTP (une vingtaine de personnes). La chargée de mission leur a présenté un ensemble de données sur les séjours collectifs : fréquentation et évolutions, habitudes vacancières des familles, perception des séjours collectifs...



8 juin 2022 : Intervention de la chargée de mission de l'Ovlej, pour la commission éducation populaire du COJ. L'audition a consisté en la présentation de l'étude sur les parcours d'animation occasionnelle, axée sous l'angle de l'engagement. Le format de la réunion était hybride : 12 personnes étaient présentes à Paris et 17 étaient en visioconférence. C'est donc une trentaine de personnes qui ont assisté à cette présentation.

Ouverture

Adoption de la Feuille de route 2022-2024

Suite des Assises de l'animation

- Echanges autour de l'idée de rédiger un courrier à l'attention du nouveau ministre chargé de la jeunesse pour l'alerter sur la situation de l'animation en valorisant quelques mesures phares présentées dans les rapports passés de la commission (Plan mercredi, PEdT, colonies de vacances)

Travaux sur le BAFA

- Dans les suites des Assises de l'animation, lancement des premières réflexions sur la mesure 13 qui vise à repositionner le BAFA parmi les dispositifs d'engagement
- Audition de Natacha DUCATEZ, OVLEJ : présentation du rapport « L'encadrement des jeunes par des jeunes, incidence de l'animation occasionnelle dans les parcours personnels et/ou professionnels », mars 2022
- Echanges
- Construction d'un questionnaire pour audition de jeunes titulaires du BAFA

Conclusion

15 juin 2022 : Intervention de la chargée de mission de l'Ovlej dans le cadre d'une journée d'étude sur l'animation volontaire, organisée par JPA. Natacha Ducatez est intervenue dans le cadre de la table-ronde : « L'animation volontaire, un projet pour la jeunesse ? », en mobilisant les résultats de l'étude sur les parcours d'animation occasionnelle. La journée était organisée en format hybride : une trentaine de personnes étaient présentes dans la salle (IDF) et une soixantaine étaient en visioconférence.

PROGRAMME PRÉVISIONNEL

9h30 : Accueil

10h : Introduction et échanges sur l'histoire du BAFA

10h45-12h30 : Table ronde : L'animation volontaire, un projet pour la jeunesse ?

12h30-14h00 : Déjeuner

14h00-15h30 : Présentation de travaux sur l'évolution du BAFA et l'animation volontaire (rapport de l'Inspection Générale et plaidoyer du CNAJEP)

15h30-15h45 : Pause

15h45-16h45 : Des projets pour rendre le BAFA accessible à tous

16h45-17h00 : Conclusion

Pour s'inscrire :
<https://forms.office.com/r/C7MSapMk6C>

JPA 15 JUIN 2022

30 juin 2022 : Intervention de la chargée de mission de l'Ovlej pour VVL. Une présentation de l'étude sur les parcours d'animation occasionnelle a été proposée aux personnes présentes (une dizaine) : élus de mairies travaillant avec l'association VVL et salariés de VVL.

4 novembre 2022 : Intervention de la chargée de mission de l'Ovlej dans le cadre d'un séminaire d'équipe de la JPA. Natacha Ducatez a présenté aux salariés (une quinzaine) une analyse et lecture critique des données statistiques concernant la fréquentation des ACM et l'obtention des brevets pour animer (BAFA/BAFD).



8 novembre 2022 : Intervention de la chargée de mission de l'Ovlej pour le CCAS, dans le cadre de leurs assises de la jeunesse. Une soixantaine de personnes étaient présentes à Montreuil (élus de différents départements) et ont assisté à une présentation des résultats de l'enquête Baromètre 2021.



16 novembre 2022 : Deux interventions de la chargée de mission de l'Ovlej pour l'Unosel, dans le cadre de leur Congrès annuel, organisé à Avignon. La première était une présentation des résultats de l'enquête Baromètre 2021 à l'ensemble des participants (50-60 personnes). La seconde, dans le cadre d'une « commission métiers » réunissant une vingtaine de participants, était une présentation de l'étude sur les parcours d'animation occasionnelle.



22 novembre 2022 : Intervention de la chargée de mission de l'Ovlej pour AURA Tourisme, dans le cadre du Salon des Maires. La présentation portait sur les habitudes vacancières des jeunes, les freins et leviers à l'inscription en séjours collectifs et les apprentissages développés durant ces séjours. Une dizaine d'élus ont assisté à l'intégralité de cette présentation (celle-ci se déroulait dans un endroit ouvert, au milieu de divers stands).



1^{er} décembre 2022 : Intervention de la chargée de mission de l'Ovlej dans le cadre du colloque annuel Colos & Classes déc. de l'UNAT. Le 1^{er} décembre 2022, l'événement « Des défis collectifs pour les séjours collectifs » s'est déroulé à Paris. L'Ovlej a participé à la table ronde "Garantir la mixité et assurer le recrutement, deux défis collectifs majeurs.", en présentant quelques résultats de l'étude menée sur les parcours d'animation occasionnelle. Plus de 150 personnes ont assisté au colloque.



Publication d'articles dans le cadre de publications spécifiques

En 2021, un article avait été rédigé par l'Ovlej et proposé pour apparaître dans un projet d'encyclopédie du tourisme en ligne, piloté par le GIS (Groupement d'Intérêt Scientifique) Études Touristiques. [L'article portant sur les colonies de vacances](#) a été publié en octobre 2022. Une version en anglais est en cours d'installation.



En novembre 2022, un article rédigé par l'Ovlej a été publié dans la Revue internationale animation, territoires et pratiques socioculturelles de l'UQAM ([n°22 : Animation et pratiques socioéducatives](#)). Il s'intitule : *Les multiples médiations du dispositif des « colonies apprenantes » et les risques de « dé-médiation »*. En voici le résumé :



« Les colonies de vacances organisées dans un cadre collectif sur l'ensemble du territoire français à la sortie du confinement lié à la Covid-19 (mai 2020) devaient permettre aux jeunes de renforcer certains apprentissages tout en bénéficiant d'activités de loisirs. L'article de Natacha Ducatez et Luc Greffier, « Les multiples médiations du dispositif des « colonies apprenantes » et les risques de dé-médiation », se propose d'analyser les mises en œuvre opérationnelles de ce dispositif au filtre de l'opérateur « médiations », celui-ci étant entendu comme vecteur de dynamiques interactives et de sociabilités. »

Vie associative et représentations

Réunions de gouvernance

En 2022, cinq réunions du conseil d'administration ont été organisées (seule la première s'est tenue en visioconférence) :

- 1^{er} février,
- 5 avril,
- 21 juin,
- 27 septembre,
- 30 novembre.

L'assemblée générale s'est tenue le 5 avril 2022, à la JPA, après deux années à avoir été organisée en visioconférence du fait du contexte sanitaire.

Le renouvellement des cinq membres en activité au sein du Bureau a été voté à l'unanimité. Aucun changement concernant les membres du CA ne s'est opéré en 2022.

En décembre 2022, le conseil d'administration de l'Ovlej est composé des partenaires suivants :

Représentants de la JPA

Agnès Bathiany	FG PEP	
Laurent Bernardi	Ceméa	Vice-Président
Eve Berthet	CCAS	
Jean Challa	Aroeven	Secrétaire Général
Luc Greffier	PQ	Président
Michaël Ramalhosa	Francas	

Représentants de l'UNAT

Thierry Barranco	LPM	
Bruno Colin	Odcvl	
Patrick Drouet	Temps Jeunes	Vice-Président
Louise Fénelon	VVL	Trésorière Générale
Célestine Ferry	Wakanga	
Gabriel Hubschwerlin	UFCV	

Représentations extérieures

Comme les années précédentes, la chargée de mission de l'Ovlej a représenté l'Observatoire au sein de la Commission vacances enfants-ados de l'UNAT (21 avril) et a participé au Copil en charge notamment de l'organisation du colloque annuel (19 janvier, 14 mars, 20 avril, 18 mai, 17 juin, 7 et 15 septembre, 17 octobre et 25 novembre). Le colloque de l'UNAT s'est tenu le 1^{er} décembre 2022.

Dans le cadre d'une enquête menée pour JPA, sur les séjours collectifs et les publics résidant en milieu ruraux, elle a participé et animé, aux côtés de salariés de l'association, les Copil relatifs à la mise en œuvre de cette enquête (21 juillet, 5 et 21 septembre). Elle a également participé à une journée d'étude de la confédération (15 juin).

Comme les deux années précédentes, la chargée de mission a participé au comité de programmation de la revue « Les Cahiers de l'action », produite par l'INJEP (17 mai et 8 décembre).

À la suite d'une sollicitation de la ville de Poitiers, elle a participé à deux réunions organisées pour évaluer le dispositif « Vacances pour toutes et tous » mis en place par la ville pour la troisième année (15 février et 12 octobre).

Sur sollicitation de l'Injep, elle a participé, aux côtés d'administrateurs de l'Ovlej, à une rencontre avec la MEDES, dans le cadre d'une réflexion sur une de leur future étude sur les organisateurs de séjours collectifs (27 janvier). Pour donner suite à cette réunion, elle a également participé à la réunion de Copil organisée le 2 juin.

Enfin, dans le cadre de sollicitations ponctuelles, la chargée de mission a représenté l'Observatoire : lors d'une réunion organisée sur la stratégie des mouvements associatifs vis-à-vis des acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche (6 avril) ; lors d'une audition réalisée par l'inspection sur JPA (28 avril) ; dans le cadre d'une réunion de l'observatoire des centres de loisirs (4 mai). Elle a également répondu à la sollicitation d'un député, Benjamin Lucas, souhaitant travailler sur le droit aux vacances (4 juillet).

Annexes

Liste des *Bulletins* publiés par l'Ovlej

N°	Mois	Année	Titre
1	Mai	2001	La fréquentation des séjours de vacances collectives / Evolutions 1994-1999
2	Novembre	2001	L'activité des séjours de vacances collectives / Evolutions et résultats 2000
3	Juin	2002	Les aides au départ en vacances collectives dans quatre départements
4	Février	2003	La fréquentation des séjours de vacances collectives en 2001
5	Mars	2003	Les contrats éducatifs locaux / Aménagements et conceptions du temps libre
6	Octobre	2003	Les jeunes et leurs vacances / Images des vacances et accès à l'autonomie
7-9	Octobre	2004	Devenir animateur et directeur occasionnels aujourd'hui en centres de vacances et de loisirs
10-15	Avril	2005	Centres de vacances, colonies de vacances... Perception et attentes des parents
16	Décembre	2005	Rétrospective de la fréquentation des séjours collectifs 1954-2004
17	Octobre	2006	Les 5-19 ans et les vacances en 2004 / Types de pratiques et accessibilité
18	Juillet	2007	Les aides au départ dans l'enquête vacances 2004 / Les 5-19 ans et les vacances (2)
19	Mars	2008	Entre soi ou avec les autres : séjours familiaux, sans les parents ou colos / Les 5-19 ans et les vacances (3)
20-25	Juil. Août	2009	De l'enfance à l'adolescence la participation aux activités de loisirs et de vacances en situation de handicap
26-31	Mars	2010	Organisation du temps libre et pratiques collectives / (1) De la maternelle à l'école primaire
32-37	Mai	2010	Organisation du temps libre et pratiques collectives / (2) Du collège au lycée
38-40	Septembre	2010	D'une politique de service à une politique sociale et éducative pour les enfants et des jeunes
41	Mars	2013	Le départ en vacances des enfants et des adolescents aujourd'hui : progression des inégalités et resserrement autour de la famille
42	Juillet	2013	Les colos aujourd'hui : un modèle de vacances socialement partagé qui perdure et se transforme
43	Mai	2014	Les centres de loisirs : état des lieux de la fréquentation en 2011
44	Avril	2015	Centres de loisirs, mini-camp, colonies : choix et expériences du collectif
45	Janvier	2016	De la mixité des publics à la diversité des enfants / Point de vue des parents et des adolescents
46	Juillet	2016	Choisir une colo ou un mini-camp : quels sont les critères des familles, des enfants et des adolescents ?

N°	Mois	Année	Titre
47	Juin	2017	L'expérience du vivre ensemble selon les jeunes fréquentant les accueils collectifs de mineurs
48	Juin	2018	De l'intérêt du vivre-ensemble par les accueils collectifs de mineurs : perceptions des parents
49	Novembre	2018	Animateur en centres de loisirs et colonies de vacances : initiateur, observateur ou médiateur du vivre-ensemble ?
50	Avril	2019	Note d'analyse – Fréquentation des accueils collectifs de mineurs
51	Novembre	2019	Note d'analyse – Fréquentation des accueils collectifs de mineurs en 2018-2019
52	Février	2020	De l'intérêt du vivre-ensemble par les accueils collectifs de mineurs : perceptions des enfants et des adolescents
53	Juin	2020	Loisirs collectifs, départs en vacances et séjours collectifs : état des lieux en 2019, pour les jeunes de 5 à 19 ans
54	Février	2021	Note d'analyse – Fréquentation des accueils collectifs de mineurs en 2019-2020
55	Mai	2021	2020, les « colos apprenantes » : le point de vue des familles
56	Juin	2021	Les séjours collectifs : comment « éveiller » l'intérêt des familles et lever les freins aux départs ?
57	Février	2022	Note d'analyse – Fréquentation des séjours collectifs de mineurs en 2020-2021
58	Février	2022	Note d'analyse – Activité des accueils de loisirs et de jeunes en 2020-2021
59	Avril	2022	Les parcours d'animation occasionnelle : de l'individu à la mise en œuvre d'actions envers d'autres personnes
60	Mai	2022	Être animateur occasionnel, des motivations et des représentations très marquées
61	Juin	2022	Baromètre 2021 : État des lieux des pratiques de loisirs collectifs et de vacances des 5-19 ans ; et opinions des Français sur les séjours collectifs
62	Octobre	2022	Note d'analyse – Nombre de BAFA et de BAFD délivrés entre 2011 et 2021
63	Février	2023	Note d'analyse – Fréquentation des séjours collectifs de mineurs en 2021-2022
64	Mars	2023	Note d'analyse – Activité des accueils de loisirs et de jeunes en 2021-2022

Téléchargez les *Bulletins* sur le site www.ovlej.fr, dans la partie Études/Bulletins.